



# Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Version 2020.1

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : COLLE INTISSE  
Substance pure/mélange : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e)

#### 1.3. Identification de l'entreprise

Copagro CV  
Pachtgoedstraat 1  
9140 Temse  
België  
Tel: +32 3 760 00 10  
Fax: +32 3 760 00 19  
Email: [info@copagro.be](mailto:info@copagro.be)

#### 1.4. Numéro d'appel urgence

Pays	Organisation	Adresse	Numéro d'urgence	Remarque
België	Antigifcentrum p/a Militair Hospitaal Koningin Astrid	Bruynstraat 1 1120 Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication : 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

### Rubrique 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
-------------------------	----------------------

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT], mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]



#### Mention d'avertissement

ATTENTION

#### Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P102 Tenir hors de portée des enfants  
P261 Éviter de respirer les vapeurs  
P280 Porter des gants de protection  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

#### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

### RUBRIQUE 3: Composition / Informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Sans objet

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

### 3.2. Mélanges

Nom Chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]	611-341-5	55965-84-9	<0.0015	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 2 (H310) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) M Factor Acute = 100 M Factor Chronic = 100	Eye Irrit. 2: 0.06%<=C<0.6% Skin Corr. 1B: C>=0.6% Skin Irrit. 2: 0.06%<=C<0.6% Skin Sens. 1: C>=0.0015%	01-2120764691-48-XXXX
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT]	220-239-6	2682-20-4	<0.0015	Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 2 H330 Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (M Factor Acute =10)	Skin Sens. 1: C>=0.0015%	01-2120764690-50-xxxx

#### Texte intégral des phrases H et EUH: voir rubrique16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### RUBRIQUE 4: Premiers Secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	: Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	: Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.  
Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimiques Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.  
Autres informations Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Rubrique 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/les sous-sol. Voir la Rubrique 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.  
Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la Rubrique 8 pour plus d'informations. Voir la Rubrique 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clé. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Adhésifs.  
Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique	Union européenne	Belgique
Amidon 900-25-8	-	TWA : 10 mg/m <sup>3</sup>

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible.

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

Concentration prévisible sans effet (PNEC)                      Aucune information disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques                      Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection Individuelle  
Protection des yeux/du visage                      Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le contact avec les yeux. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection de la peau et du corps                      Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire                      Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement                      Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Aspect	Visqueux
Couleur	Blanc
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeur	Remarques Méthode
pH	8.0 – 8.9	
Point de fusion / point de congélation	0 °C	
Point / intervalle d'ébullition	100 °C	
Point d'éclair	> 100 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet pour les liquides	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures D'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures D'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	14000 – 25000 mPa's	@ 23°C
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

### 9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	>= 4.5
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	1.04 g/cm <sup>3</sup>

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité                      Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité                      Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion                      Aucun(e).

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

Sensibilité aux impacts  
mécaniques  
Sensibilité aux décharges  
électrostatiques

Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions  
dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Protéger contre le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition  
dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Information sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants).  
Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

#### Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] 2682-20-4	LD50-285 mg/Kg (Rattus)	LD50 >242 mg/Kg (Rattus)	=0.11 mg/L (Rattus) 4 h
Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ] (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9	=53 mg/kg (Rattus)	LD50 = 87.12 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Lésions oculaires graves/irritation  
oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Sensibilisation respiratoire ou  
Cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Informations sur les composants

2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] (2682-20-4)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Sensitizing

Mutagenicité sur les cellules  
germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

### RUBRIQUE 12: Information écologique

#### 12.1. Ecotoxicité

Ecotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux Aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur-M	Facteur M(long terme)
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] 2682-20-4	-	-	-	-	10	1
Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9	EC50 (72h)=0.048 mg/L (Pseudokirchneriella Subcapitata) (OECD 201)	EC50 (96h) = 0.22 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD211)	-	EC50 (48h) =0.1 mg/L (Daphnia magna)(OECD202)	100	100

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.  
Informations sur les composants

2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] (2682-20-4)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 308 : Transformation aérobie et anaérobie dans les sédiments aquatiques		Half-life	1.28-2.1 jours
OCDE, essai n° 309 : Minéralisation aérobie dans les eaux superficielles – Essai de simulation de la biodégradation		Biodégradation Half-life	Facilement biodégradable 4.1 jours

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.  
Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] 2682-20-4	-0.32	3.16
Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9	-	3.6

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB. .

Nom chimique	Evaluation PBT et vPvB
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] 2682-20-4	La substance n'est pas PBT/vPvB
Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-on en 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9	La substance n'est pas PBT/vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Eliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

Catalogue européen des déchets	08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

#### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

#### IMDG

14.1 Numéro UNO	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Et au recueil IBC	Sans objet

#### Transport aérien

##### (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes.

##### 15.1.2. Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

###### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

###### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

###### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

###### **Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)**

Contient un biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique.

###### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

###### **Polluants organiques persistants**

Sans objet

#### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil  $> 10$  tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

# Copagro Colle intissé

## Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008 – version 2020.1

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

##### **Texte intégral des mentions H citées dans la Rubrique 3**

H301 – Toxique en cas d'ingestion

H310 – Mortel par contact cutané

H311 – Toxique parcontact cutané

H314 - Provoque de grave brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée

H318 – Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

##### **Légende**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur plafond
*	Désignation « Peau »
SVHC	Substances très préoccupantes
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC	Catalogue européen des déchets

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

##### **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.